

The logo for COSMOS, featuring the word "COSMOS" in a bold, dark blue, sans-serif font. The letter "O" is stylized with a red and blue circular graphic containing a white plus sign.

Tous les sports. Un seul univers.

A person in a white shirt is juggling a yellow ball. The scene is filled with sparks, suggesting a high-energy or industrial sports environment. The background is blurred, showing warm lights.

Au contact des employeurs du sport

Rapport d'activités 2023

SOMMAIRE

03

Le mot du président

05

Le COSMOS en chiffres

08

*Le COSMOS au service de ses
adhérents*

13

*Sur tous les fronts pour porter la
voix des employeurs du sport*

19

*Une année de dialogue social
dans la branche Sport*

31

Le COSMOS dans les territoires

35

Ils nous ont soutenus en 2023

LE MOT DU PRÉSIDENT



Chères adhérentes, chers adhérents,

En 2023, le COSMOS s'est démultiplié pour pouvoir agir sur tous les fronts au service des employeurs du sport.

En cette année, nous avons tout d'abord poursuivi notre croissance en rassemblant près de 12 000 adhérents, record historique pour notre organisation démontrant l'ampleur prise par notre structure.

Ce poids nous a donné l'opportunité de peser sur l'ensemble des sujets qui comptent. Nous avons ainsi contribué activement aux plan de sobriété énergétique et de sobriété hydrique du sport pour y représenter vos intérêts et préoccupations.

Nous avons également été au cœur du grenelle de l'emploi et des métiers du sport. Ce temps fort nous a permis de porter nos revendications nécessaires pour faire avancer l'emploi dans le sport. Celles-ci ont pu trouver leur pleine traduction dans les engagements ministériels déclinés à cette occasion et nous sommes à l'œuvre aujourd'hui pour nous assurer de leur traduction concrète.

En 2023, dans le prolongement de nos actions de valorisation et d'accompagnement des démarches d'inclusion par le sport, nous nous sommes engagés au sein de l'alliance pour l'inclusion par le sport. A travers nos contributions concrètes (création d'une filière de certifications spécifiques, mise en place d'un appui conseil insertion à destination des employeurs en collaboration avec l'Afdas...) nous nous attachons à renforcer toujours plus le rôle social du sport en France.

En 2023, nous avons obtenu des financements à la hauteur de l'ambition de notre politique de formation. Grâce à nos actions de sensibilisation des pouvoirs publics, la branche du sport a pu bénéficier de financements par le FNE formation, mais également via le Compte Personnel de Formation, devenant ainsi la première branche en France à bénéficier de tels financements.

Enfin, en 2023, nous avons finalisé, avec l'Association Européenne des Employeurs du Sport, notre projet de Charte Sociale Européenne des Événements Sportifs, contribuant ainsi à l'héritage social de la Coupe du Monde de Rugby et des Jeux Olympiques.

Le COSMOS aura à cœur en 2024 de poursuivre et développer son engagement pour professionnaliser, sécuriser et transformer le sport.

Philippe DIALLO

Le COSMOS ²⁰²³

Adhésion



Juridique



Communication



Territoires



L'ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE

Direction



Laurent MARTINI
Délégué Général

Service Emploi/Formation



Romain VIEVILLE
Directeur Emploi/Formation



Salomé BIGARRÉ
Chargée de mission Emploi/Formation

Service Administratif & Financier



Carla LOPES DOS SANTOS
Responsable de l'Administratif & du Financier



Camille SAINTE-ROSE
Assistante administrative

Service Juridique, Dialogue social & Organisme de Formation



Gaëlle KECHEMAIR
Directrice juridique - référente sport professionnel



Laure ONESTI
Responsable du service juridique



Matthieu DAPON
Juriste droit social référent branche



Carine COUAO-ZOTTI
Juriste - Référente Organisme de Formation



Arthur RICHER
Juriste



Jean-Matthieu ANDRIEU COLOMBANI
Juriste



Clara GILLE
Juriste

Service Développement & Affaires Publiques



Hugo PETIT-JEAN
Responsable des Relations Institutionnelles



Stanislas BREUIL
Responsable des Territoires



Maxime TROUSLARD
Chef de projet Communication & Partenariats



Jade MARQUET
Chargée de projet Data & Marketing



Achille DEMBÉLÉ
Chargé de Communication



Quentin GUIBOUX
Chargé de mission Territoires

LES INSTANCES DIRIGEANTES

Lors de l'Assemblée Générale du 19 décembre 2023, le Conseil national du COSMOS a été recomposé pour une mandature s'étendant jusqu'en décembre 2027 :

COLLÈGE 1 : SPORT ASSOCIATIF ET FÉDÉRAL



COLLÈGE 2 : SPORT PROFESSIONNEL



COLLÈGE 3 : LOISIR MARCHAND ET ÉVÈNEMENTIEL



Philippe DIALLO a été réélu Président à l'unanimité des voix. Il a désigné, avec l'accord du Conseil national, le Bureau national suivant :

Philippe DIALLO , Yohan PENEL , Fabien MANEUF , Daniel COURCOL ,
 Cécile DELESTRE , Denis LAFOUX , David VALLÉE , Jean-Patrick BOUCHERON ,
 Adrien BERNARDI , Kim PAJONKOWSKI , Béatrice BILLORÉ 



Le COSMOS au
SERVICE
de ses adhérents

Le COSMOS au service de ses adhérents

Pour le COSMOS, l'accompagnement de ses adhérents par la mise à disposition d'un éventail de services juridiques constitue toujours une priorité absolue. En 2023, le nombre d'échanges entre le service juridique et les adhérents s'est encore intensifié, afin d'aider toujours plus les acteurs du terrain. Le contexte d'inflation, de crise de l'énergie et de métiers en tension dans la branche a nécessité un soutien et un accompagnement renforcés.



Des adhérents conseillés et accompagnés

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023 :



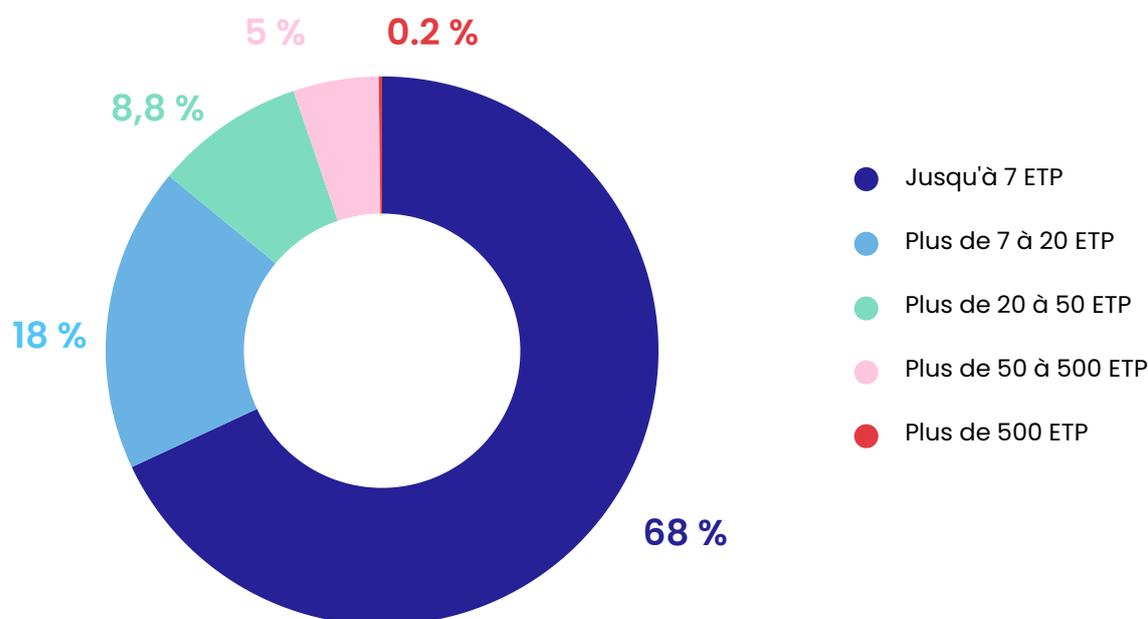
Répartition des questions par thème

Répartition des sollicitations du service juridique par thème du 1er janvier au 31 décembre 2023

Thèmes	Questions par téléphone	Questions par écrit	TOTAL	%
Choix, rédaction et modification du contrat de travail	582	643	1225	19,8%
Temps de travail	459	340	799	12,9%
Rupture du contrat de travail	469	246	715	11,6%
Classification, salaires, primes	386	274	660	10,7%
Sport professionnel	268	137	405	6,6%
Maladie, accidents du travail	210	115	325	5,3%
Congés et jours fériés	201	116	317	5,1%
Cotisations sociales, URSSAF	131	130	261	4,2%
Formation professionnelle	154	82	236	3,8%
Sanction, pouvoir de direction	163	55	218	3,5%
Bénévoles, droit des associations	63	105	168	2,7%
Travailleur indépendant, auto-entrepreneur	62	83	145	2,3%
Représentants du personnel, négociation collective	83	33	116	1,9%
Hygiène, sécurité au travail et prévention des risques	41	19	60	1,0%
Fiscalité, droit commercial	15	30	45	0,7%
Autre	263	218	480	7,8%
TOTAL	3550	2626	6176	100,0%

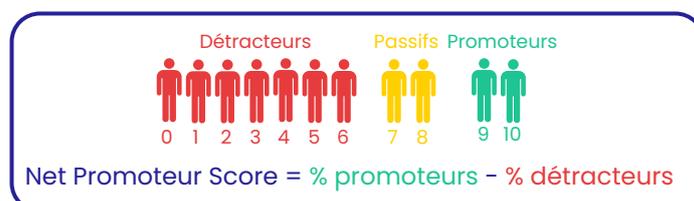
Le COSMOS au service de ses adhérents

Répartition des questions par taille de la structure



* La répartition des questions écrites par taille de structure est faite à partir de l'application du pourcentage des questions issues de la plateforme juridique.

Un NPS qui reflète la qualité des services du COSMOS



Le Net Promoteur Score (NPS) permet de connaître la probabilité qu'une personne recommande nos services.

En 2023, le service juridique du COSMOS enregistre **un score NPS de 67**, indiquant une satisfaction très élevée des utilisateurs. La majorité des adhérents ayant eu recours à ce service se dit très satisfaite et recommanderait sans hésiter le COSMOS. Preuve de cette satisfaction, **93% des répondants** à l'enquête de satisfaction ont attribué une note supérieure à 7.



Le COSMOS au service de ses adhérents

Des outils juridiques actualisés et développés

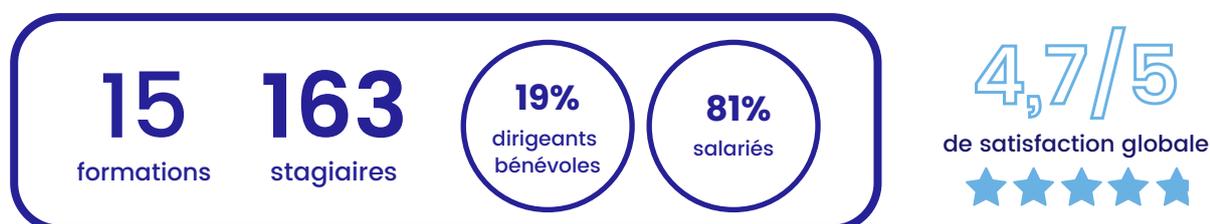
Les contenus juridiques du site internet (fiches pratiques, modèles de documents, guides, articles d'information, ...) ont été actualisés quotidiennement afin de tenir compte des évolutions législatives, réglementaires, conventionnelles, impactant les adhérents du COSMOS.

Une veille approfondie en droit du travail a permis au service de tenir les adhérents à jour des nouveautés les impactant.



Des adhérents formés

À travers l'organisme de formation du COSMOS, certifié Qualiopi, les juristes du service forment et accompagnent les adhérents, salariés et bénévoles, dans l'approfondissement de leurs compétences en droit du travail et leur rôle d'employeur.



S'ajoutent **17 réunions d'informations juridiques** assurées par les juristes auprès des structures sportives sur des sujets de droit social variés.



Sur tous les fronts pour
PORTER LA VOIX
des employeurs du sport

Sur tous les fronts pour porter la voix des employeurs du sport

Le COSMOS, acteur engagé face aux défis climatiques dans le secteur sport

Face au défi que représente pour notre société, et en particulier pour notre secteur, le changement climatique, le COSMOS s'est engagé en 2023 aux côtés du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Ainsi le COSMOS s'est fait le relai de la voix des employeurs du sport dans la **construction du plan de sobriété énergétique**. Les adhérents du COSMOS ont contribué à l'évaluation de l'impact des mesures du plan afin d'être prêts à faire vivre le sport dans un monde avec des températures toujours plus élevées. Les structures du sport, représentées par le COSMOS, sont volontaires et proactives pour se saisir des grands sujets de société mais ont besoin d'accompagnement de la part des pouvoirs publics.

Le COSMOS acteur incontournable à travers ses dispositifs exceptionnels de financement de la formation professionnelle

Le COSMOS a contribué à la mise à disposition d'une enveloppe FNE-Formation de 20 millions d'euros pour l'année 2023, à destination des 31 branches de l'Afdas. Ce dispositif a permis de financer des formations visant à développer les compétences ou à renforcer l'employabilité des salariés de la branche, sur des thématiques relatives à une des trois priorités identifiées : la transition numérique, la transition écologique et **l'accompagnement des grands événements sportifs**. Dans le cadre de cette dernière priorité, toute action de formation concernant **l'anticipation de l'impact des grands événements (Coupe du monde de rugby France 2023, Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024) sur les conditions de pratique sportive** a pu être prise en charge (développement et diversification des activités, accueil des publics, encadrement de la pratique sportive, inclusion et insertion par le sport, promotion, marketing et commercialisation des activités sportives, gestion et management d'une équipe ainsi que d'une structure sportive, ...).

Ainsi, entre juillet et décembre 2023, **les structures de la branche du Sport ont mobilisé 6.58 millions d'euros dans le cadre de ce dispositif** afin de renforcer les compétences de leurs salariés.

Le COSMOS a également obtenu, aux côtés des partenaires sociaux, la **mise en œuvre d'un dispositif exceptionnel d'abondement de branche au compte personnel de formation (CPF)**. **Ce dispositif porté par la branche du Sport, est financé à hauteur de 5 millions d'euros par le ministère du Travail**, afin que les publics identifiés bénéficient d'un abondement CPF permettant la prise en charge de l'ensemble des coûts pédagogiques de leur formation. Les formations et les publics éligibles ont été identifiés en fonction de **3 priorités définies par les partenaires sociaux : faciliter l'insertion dans les cœurs de métiers en tension de la branche du Sport, favoriser l'évolution professionnelle et le renforcement des compétences des salariés de la branche et accompagner la reconversion des publics spécifiques de la branche**.

Ici, Philippe DIALLO, Président du COSMOS, et son directeur Emploi/Formation Romain VIEVILLE, ont participé au Grenelle de l'emploi et des métiers du sport.



Sur tous les fronts pour porter la voix des employeurs du sport

Le COSMOS présent sur tous les fronts pour représenter ses adhérents

Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

Le COSMOS est présent pour représenter les employeurs du sport dans l'ensemble des travaux menés par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Cela passe par une participation systématique aux ateliers « Impulsion Politique et Coordination Stratégique » visant à définir les grandes orientations de la feuille de route ministérielle.

Cela passe également par un suivi précis des sujets qui comptent pour nos adhérents comme les États Généraux de l'encadrement et de la surveillance dans la filière aquatique.

Enfin, le COSMOS rencontre régulièrement le cabinet de la ministre afin d'être assuré que les sujets d'actualités de nos adhérents soient au cœur de la décision publique prise par notre ministère de tutelle.



Ministère du Travail et ministère délégué à la Formation professionnelle

Dans le cadre du déploiement d'une politique de formation professionnelle ambitieuse au service de nos adhérents, le COSMOS entretient des rapports réguliers avec le ministère du Travail et le ministère délégué à la Formation professionnelle.

La ministre déléguée à l'Enseignement et à la Formation professionnels, Carole Grandjean, avait à ce titre tenu à échanger avec les adhérents du COSMOS lors de l'Assemblée Générale du 14 juin 2023.

Ministère de l'Économie et des Finances

Le COSMOS est le représentant de l'économie du sport et à ce titre se fait la voix de ses adhérents auprès du ministère de l'Économie et des Finances.

Parlement

Outre des échanges réguliers avec les députés et sénateurs désireux de porter la cause du sport et de l'emploi dans le sport, le COSMOS participe de manière active au Parlement du Sport, dispositif visant à mêler élus et principales organisations de l'écosystème afin de permettre au Parlement de se saisir des principaux enjeux du secteur.

Sur tous les fronts pour porter la voix des employeurs du sport

Le COSMOS présent dans les sphères de décisions qui comptent pour ses adhérents

Symbole d'un poids accru du COSMOS au sein de la gouvernance du sport français, **le COSMOS intègre le Conseil d'Administration de l'Agence nationale du Sport.**

Philippe DIALLO siègera ainsi dans l'instance de gouvernance partagée du sport français jusqu'à sa clause de rendez-vous post olympiades en 2025.

Le COSMOS se positionne **au cœur des discussions sur les financements du sport en France** qui impactent nos adhérents ainsi que sur le futur de la gouvernance du sport français post Paris 2024.

Le COSMOS a renforcé son poids au sein du Conseil d'Administration de l'Afdas, opérateur de compétences de la branche Sport avec 4 sièges. De plus, nous intégrons le Bureau avec le poste de Trésorière.

Ce positionnement permet au COSMOS d'être au cœur des négociations qui comptent, pour permettre à nos adhérents de déployer efficacement et avec le minimum de frais leurs politiques de formation de salariés et de dirigeants bénévoles.

Le COSMOS au cœur des réformes sportives et de l'emploi

Durant l'élection présidentielle de 2022, le COSMOS avait porté des propositions pour sécuriser, libérer, et transformer le sport et contribuer à la création de 50 000 emplois sur la durée du quinquennat.

Depuis un an et demi, le COSMOS a porté ces mesures auprès des pouvoirs publics et les dispositions suivantes ont été adoptées :

- Le remboursement des PGE Covid a été étalé pour les structures en difficultés,
- La Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises a été supprimée,
- Le Pass'Sport a été ouvert au loisir sportif marchand,
- La politique de formation professionnelle de la branche a été soutenue financièrement par l'Etat,
- Les aides au recrutement d'un salarié en alternance ont été prolongées,
- Des financements ont été apportés pour contribuer aux formations pour les métiers en tension et pour les publics fragiles.



FOCUS : Le COSMOS engagé au niveau européen

EASE
European Association of Sport Employers

L'Association Européenne des Employeurs du Sport

En 2023, le COSMOS s'est de nouveau engagé au niveau européen par le biais de l'Association Européenne des Employeurs du Sport (EASE). Philippe DIALLO a été réélu Président de EASE lors de l'Assemblée Générale tenue à Cologne le 30 juin 2023.



Charte Sociale Européenne pour les Événements Sportifs

EASE a présenté le 15 novembre 2023 la Charte Sociale Européenne pour les Événements Sportifs lors d'une conférence organisée à la représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne à Bruxelles.

Cette charte, fruit d'un travail associant des partenaires académiques, des experts, des partenaires sociaux et des organisateurs d'événements sportifs, s'adresse à l'ensemble des événements sportifs européens.

Gouvernance

- Inclusivité
- Consultation
- Transparence
- Reporting

Personnes

- Lutte contre les discriminations
- Valorisation des volontaires
- Formation des salariés
- Conditions de travail
- Valorisation des athlètes

Soutenabilité

- Politique d'achat
- Infrastructures
- Héritage sportif
- Impact écologique

Dialogue Social dans le Sport professionnel en Europe

EASE a mis en ligne sa plateforme, établie dans le contexte du projet SDE Pro Sports, qui recense les accords de discipline conclus à l'échelle nationale en Europe. Cet outil permet de valoriser le dialogue social et sa fonction dans le développement du sport professionnel.

Sur tous les fronts pour porter la voix des employeurs du sport

Baromètre AÉSIO mutuelle x COSMOS édition 2023, sur le moral des dirigeants de structures sportives

Le COSMOS et son partenaire AÉSIO mutuelle ont réalisé la 4ème édition de leur baromètre sur le moral des dirigeants du sport. **Cette étude annuelle a notamment pour but de porter la voix des représentants des structures adhérentes au COSMOS.** Ainsi, elle fait partie des éléments qui permettent au COSMOS de s'outiller dans le cadre du portage politique de la voix des employeurs du sport.

Cette 4ème édition du baromètre AÉSIO mutuelle x COSMOS a révélé que malgré un contexte marqué par la sortie de la crise de la Covid et l'inflation, les dirigeants du sport restent des passionnés investis.

Après une augmentation des indicateurs constatée lors de la dernière vague (en raison notamment de la sortie de la crise sanitaire), la vague 4 de notre baromètre montre un retour à la réalité moins rayonnant et met en avant les difficultés apportées par le contexte inflationniste et l'incertitude/inquiétude des dirigeants.

“Nous sommes persuadés que le sport a également un rôle social et sociétal à jouer. Malgré les difficultés liées à la sortie de crise sanitaire et au contexte inflationniste, je suis ravi d'observer que les dirigeants du sport ont à cœur de jouer un rôle en ce sens.”



Philippe DIALLO
Président

Les principaux enseignements du baromètre :

+7 pts*
par rapport à la dernière vague

36%
évoquent un état d'esprit inquiet

53% sont inquiets à propos du bassin d'emploi

36% sont inquiets à propos de l'emploi au sein de leur structure

+7 pts*
61%
considèrent que la sécurisation des financements les rendrait plus confiants

+7 pts*
73%
La part des structures ayant connaissance des aides exceptionnelles de prise en charge des transports/frais de carburant

+8 pts*
41%
La part des structures ayant déjà mis en place la prime de partage de la valeur

-8 pts*
50%
considèrent avoir la marge de manœuvre suffisante pour initier et développer des pratiques et actions à impact social

*par rapport à la vague 2022

Face au contexte inflationniste, **les organisations ont pris des mesures pour améliorer la situation de leurs salariés** (au niveau de la rémunération) et ont augmenté le prix des licences/adhésions/services. Malgré des moyens limités, les dirigeants sont **volontaires pour développer l'impact social et sociétal du sport**, notamment au travers du sport santé et de la féminisation. Les difficultés rencontrées n'altèrent pas la passion et la satisfaction des dirigeants du sport dans leurs fonctions.



Une année de
DIALOGUE SOCIAL
dans la branche Sport

L'EMPLOI ET LA FORMATION DANS LA BRANCHE

Dans un contexte de forte mutation du marché du travail, **les partenaires sociaux de la branche du sport font de la formation professionnelle et de l'accès aux qualifications et à l'emploi une priorité absolue.**

En ce sens, ils mettent en œuvre **une politique globale d'emploi, de formation et de certification ambitieuse et volontariste**, notamment déclinée dans le cadre du chapitre 8 de la CCNS, et ayant vocation à apporter des réponses concrètes et opérationnelles aux principaux enjeux identifiés au sein de leur champ d'intervention :

- **Disposer d'une vision fine**, exhaustive et territorialisée des emplois existants et des compétences ou métiers en tension,
- **Intensifier la promotion des métiers** et améliorer la lisibilité des filières de certification,
- **Faciliter l'accès aux métiers du sport**, et notamment au métier réglementé d'éducateur sportif,
- **Fidéliser et favoriser l'évolution professionnelle** des forces vives du sport tout au long de leur carrière.

Le COSMOS, en première ligne dans l'élaboration de la politique de branche en matière d'emploi et de formation



La Commission Paritaire Nationale Emploi et Formation (CPNEF), dont le COSMOS assure la Présidence et le secrétariat, a notamment pour objectifs :

- De renforcer les moyens de réflexion et d'action de la branche dans tous les domaines liés à l'emploi et à la formation professionnelle ;
- D'agir pour que l'emploi et la formation professionnelle soient reconnus par les entreprises de la branche comme des éléments déterminants d'une politique sociale novatrice ;
- D'élaborer une politique de branche en matière d'emploi et de formation.

Le COSMOS, bâtisseur de la politique conventionnelle de financement de la formation

Au cours de l'année 2023, les principaux travaux de la CPNEF ont porté sur la **mise en œuvre de dispositifs de financements** répondant aux spécificités de la branche et aux besoins particuliers des employeurs et salariés du secteur :

- Financements pour accompagner les structures de la branche en complément de leur budget légal (budget auquel les structures de plus de 50 salariés ne sont pas éligibles),
- Financements en direction des dirigeants bénévoles employeurs (750K€ engagés en 2023),
- Accompagnement des politiques de formation des têtes de réseaux (fédérations, etc.),
- Catalogue de branche,
- Accompagnement à la reconversion des sportifs et entraîneurs professionnels.

2023

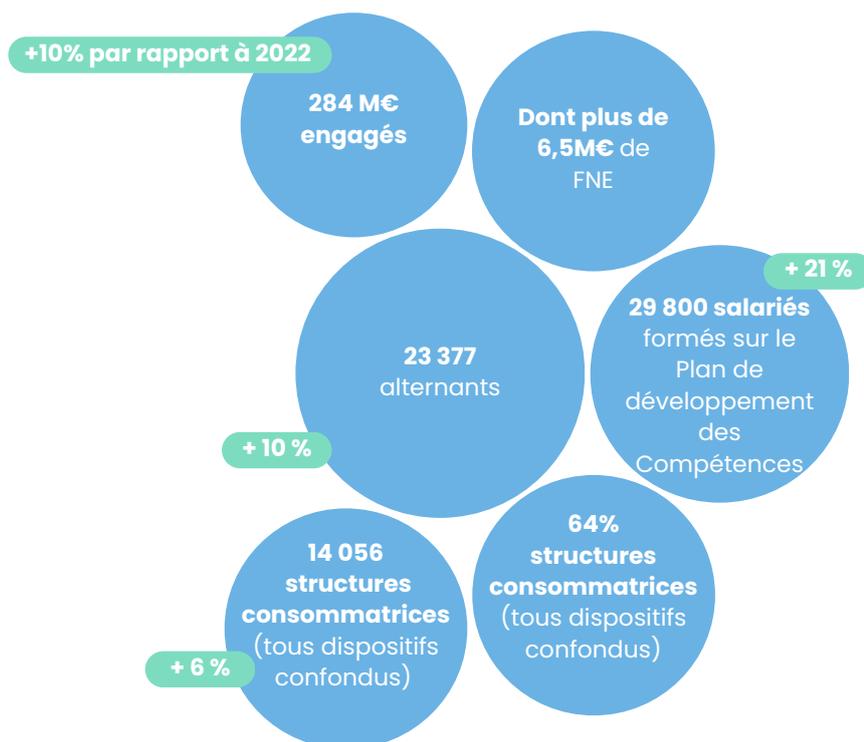
c'est également

...

L'accompagnement et le financement de formations pour 548 sportifs de haut-niveau inscrits sur les listes ministérielles, à travers une commission de suivi des sportifs de haut-niveau, afin de **favoriser leur accès à l'emploi** et de **contribuer à leur préparation à des évènements sportifs d'envergure mondiale**. Le suivi de cette commission a été assuré par l'ensemble des partenaires de la branche Sport, en collaboration avec la DGEFP et l'Afdas.

L'intégration des fiches-métiers de la Cartographie prospective des métiers du sport produite par l'OMS à la base de données de France Travail (MétierScope). 20 fiches ROME sont en cours de publication : elles remplaceront deux fiches génériques imprécises et permettront de présenter rigoureusement les métiers de la branche et, ainsi, de faire connaître les parcours de qualification permettant d'y accéder à tous les publics intéressés (étudiants, salariés, demandeurs d'emploi et acteurs de l'emploi). À terme, l'ensemble de ces fiches constituera **une base précise et exhaustive de recensement et de présentation des métiers de la branche**.

Données de financement de la formation dans la branche sport, en 2023



Le COSMOS, contributeur de premier rang dans la régulation de l'emploi par les formations certifiantes dans la branche sport

L'Organisme Certificateur Sport (OCS), géré par les partenaires sociaux, conduit aujourd'hui les procédures de création, de gestion et de renouvellement de plus de 40 CQP d'encadrants sportifs, aux côtés des délégataires de ces CQP, ce qui permet de certifier plus de 7 000 personnes par an.

Ces certifications constituent des **solutions de formation agiles, courtes et peu coûteuses** et sont des portes d'entrée accessibles dans la filière, qui complètent le panel de diplômes existants et le faible volume de formation initiale.

Une année de **dialogue social** dans la branche Sport

En 2023, l'OCS a contribué à :

- **La création et le renouvellement de 12 CQP** : animateur d'athlétisme ; animateur ski nautique, wakeboard et engins tractés ; éducateur de tennis ; initiateur en motocyclisme ; moniteur d'aviron ; moniteur de roller ; moniteur de squash ; moniteur de tir sportif ; accompagnateur de raft et nage en eau vive ; animateur de tennis de table ; moniteur de parachutisme ascensionnel nautique ; moniteur de sports à roulettes.
- **La gestion de 2 certifications en propre** : le TFP « Chargé de développement d'une structure sportive associative » (cocréé avec le GIP France 2023) et le CQP « Animateur de mobilité à vélo ».
- **L'accompagnement de 38 délégués.**

FOCUS : L'enregistrement d'une nouvelle certification en vue d'accompagner la professionnalisation des structures sportives

Le Comité d'Organisation de la Coupe du monde de rugby France 2023 et la branche Sport ont obtenu, en octobre 2023, **l'enregistrement du Titre à Finalité Professionnelle (TFP) « Chargé de développement d'une structure sportive associative »**, au Répertoire National des Certifications professionnelles (RNCP).

Cette certification professionnelle, aujourd'hui portée et déployée par la branche du Sport, prolonge, en cohérence, les démarches de professionnalisation menées par les pouvoirs publics dans le cadre du Grenelle de l'emploi et des métiers du sport.

Elle constitue un héritage de la Coupe du monde de rugby 2023 particulièrement efficient au service du sport et de sa structuration.



Cette certification porte, en effet, sur des compétences relatives à la gestion des activités sportives, à l'administration d'une structure, à l'organisation d'un évènement sportif et à la mise en place d'un projet de développement, renforçant ainsi la professionnalisation et le développement des structures du champ.

Le COSMOS, chef de file des études sur la branche Sport

L'Observatoire des Métiers du Sport (OMS) est présidé par le COSMOS. À ce titre, le COSMOS impulse la dynamique nécessaire pour recueillir l'ensemble des données utiles aux partenaires sociaux, en particulier en matière d'emploi et de formation professionnelle.

Les missions de l'Observatoire des Métiers du Sport

- Renforcer la capacité de la branche à définir et mettre en œuvre des politiques de formation professionnelle.
- Recueillir les informations les plus fiables sur la situation de l'emploi et de la formation de manière à appréhender l'évolution des métiers du secteur du sport et les besoins de la branche, tant en termes quantitatifs que qualitatifs, à l'échelle nationale et territoriale.

L'Observatoire des Métiers du Sport en 2023

● **La finalisation d'une « Étude sur l'emploi à temps partiel dans le Sport »,** mise en œuvre afin d'analyser le phénomène du temps partiel dans la branche, ce qui a permis de **vérifier l'applicabilité des avenants n°87 et n°89 à la Convention Collective Nationale du Sport** signés en 2014 sur le sujet et d'**explorer différentes pistes d'adaptation ou d'allongement du temps de travail des salariés concernés.**

● **Le lancement d'un rapport Emploi/Formation,** afin d'**actualiser les éléments du dernier rapport de branche (daté de 2018)** et de **disposer de données fiables et exhaustives** concernant les structures du sport, les caractéristiques de l'emploi, le recours à la formation professionnelle, les enjeux de féminisation, le déploiement de l'auto-entrepreneuriat, ...

● **L'adoption du principe de réalisation d'une étude portant sur l'impact social et sociétal du sport.**

L'accompagnement du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 sur les thématiques d'emploi et de formation

La création et le déploiement de deux Open Badges

Les Open Badges sont un dispositif numérique sécurisé (image numérique infalsifiable) et personnel de reconnaissance et de valorisation des expériences, des compétences et des apprentissages.

Dans le cadre de la vocation de Paris 2024 de développer et reconnaître les compétences des personnes engagées dans l'organisation des JOP, le COSMOS a participé aux **travaux de préfiguration et de développement de deux Open Badges, en concertation avec d'autres acteurs majeurs** (CNOSF, CPSF, DGEFP, ...) : un Open Badge « Manager inclusif », attribué aux salariés de Paris 2024 ayant suivi une formation portant sur le recrutement et le management inclusifs, et un Open Badge « Volontaire », attribué à l'ensemble des bénévoles mobilisés lors de l'évènement. Ces Open Badges constituent un **outil innovant de reconnaissance des compétences** acquises par les volontaires et les salariés ayant participé aux JOP de Paris 2024 et cette expérimentation permettra éventuellement l'essaimage du dispositif, afin de poursuivre la reconnaissance des compétences des travailleurs du secteur.

La conception et l'exploitation de la plateforme Académie 2024

Le COSMOS fait partie du consortium à l'origine de la création et du déploiement de la plateforme Académie 2024, créée dans le but de **mettre en œuvre les divers dispositifs de formation de la task force de Paris 2024** (ensemble des personnes amenées à intervenir dans le cadre de l'organisation des JOP de Paris 2024). Cette plateforme permet d'**accompagner l'ensemble des volontaires et des salariés mobilisés pour la réussite des Jeux**.

Le COSMOS, acteur engagé dans l'insertion professionnelle par et dans le sport

L'insertion professionnelle par et dans le sport fait référence à l'ensemble des actions dans le cadre desquelles **le sport est utilisé comme un outil pour lever les freins à l'insertion professionnelle et rapprocher des publics éloignés de l'emploi du monde professionnel**.

Le COSMOS a été signataire en octobre 2023 du manifeste de **l'Alliance pour l'inclusion par le sport, alliance créée par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques qui vise à financer la formation de 1 000 éducateurs socio-sportifs dans 500 villes**.



Alors que la création de cette alliance s'inscrit dans un contexte d'intensification et de valorisation de la dynamique portée par les acteurs du sport depuis de nombreuses années, le COSMOS a été en première ligne en 2023 pour **multiplier les démarches à même de renforcer le rôle social du sport, tout en portant des préconisations fortes en la matière auprès des pouvoirs publics**.

Ainsi, le COSMOS a contribué à :

- **Créer un réseau de structures du sport et du socio-sport** parmi ses 12 000 adhérents → le COSMOS a réuni un réseau de structures particulièrement actives dans le domaine de l'insertion professionnelle par le sport, telles que l'ANPSS (Association nationale de la performance sociale du sport), Dahlir, la FNPSL, Rebonds, Sport dans la Ville, Action prévention Sport, l'APELS, ... L'ANPSS, Dahlir et la FNPSL sont notamment membres du Conseil national du COSMOS depuis l'AG électorale de décembre 2023.
- **Réaliser des actions de communication et de sensibilisation** → le COSMOS a mobilisé ses adhérents (et notamment les fédérations sportives nationales) lors de divers temps d'information à propos des opportunités de déploiement d'actions d'insertion professionnelle par le sport, temps auxquels ont été associés les acteurs du champ de l'insertion (ANS, France Travail, MSJOP, ANPSS) et qui ont permis de valoriser des dispositifs tels que le réseau des Clubs sportifs engagés.
- **Impulser la création d'outils, qui permettront à terme de développer la formation professionnelle sur le sujet de l'insertion professionnelle par et dans le sport :**
 - Portage, auprès de l'Afdas, de la mise en place d'Appuis Conseils Insertion au profit des employeurs du sport, dispositifs recouvrant 2 volets : **l'accompagnement des employeurs afin qu'ils soient à même d'assurer un atterrissage efficace dans l'emploi de nouveaux professionnels** jusqu'alors fortement éloignés de l'emploi et **l'accompagnement des structures qui souhaitent agir et mener des démarches d'insertion professionnelle par le sport**.

Une année de **dialogue social** dans la branche Sport

- **Travaux préparatoires à la création d'une filière de certification relative à l'insertion professionnelle par le sport**, afin notamment d'accompagner les éducateurs sportifs désireux de se former aux actions d'insertion par et dans le sport.
- **Porter une politique de financement des formations au bénéfice des personnes fortement éloignées de l'emploi ou en situation économique fragile :**
 - La politique d'abondement CPF négociée avec le ministère du Travail doit **faciliter l'insertion de tous les publics au sein de la branche Sport**, notamment les publics non-salariés et fortement éloignés de l'emploi.
 - La mise en avant des cœurs de métiers de la branche, dans le cadre d'une politique de Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC), a permis de **financer des formations à destination des demandeurs d'emploi** concernant l'encadrement des activités physiques et sportives, la surveillance de baignade et les métiers de l'insertion par le sport.



ACCORDS COLLECTIFS CONCLUS EN 2023 DANS LA BRANCHE SPORT



Un accord a été conclu sur les salaires minima :

Avenant 189 du 28 septembre 2023 relatif aux salaires.

Les négociations ont été menées dans le contexte de forte inflation et d'évolutions successives et considérables du SMIC dans des échéances très rapprochées. Celles-ci étaient combinées à des difficultés de recrutement pour les employeurs sportifs faisant face à des métiers en tension de plus en plus nombreux. Ces négociations salariales pour l'année 2024 ont été conduites dès le printemps 2023, afin de donner de la visibilité aux employeurs de la branche.

Les montants des augmentations pour 2024 sont applicables au 1er janvier et couvrent toute l'année. Ils ne sont pas identiques pour toutes les catégories de salariés de la branche. Un effort plus important a été décidé sur les bas salaires pour répondre à ces enjeux d'inflation forte et de revalorisations fréquentes du SMIC toujours d'actualité, tout en limitant les effets de tassement des grilles.

Il a été nécessaire de répondre à ces enjeux forts pour l'emploi dans le secteur (respect du SMIC pour les bas salaires, effet de tassement de la grille des minima), tout en veillant à mesurer l'augmentation des charges supportées par les structures sportives dans la période délicate traversée depuis de nombreux mois.

14 avenants relatifs aux certificats de qualification professionnelle (CQP) de la branche du sport ont été conclus :

- Avenant 178 du 14 avril 2023 relatif au **CQP Moniteur Tir sportif**,
- Avenant 179 du 14 avril 2023 relatif au **CQP Educateur tennis**,
- Avenant 181 du 14 avril 2023 relatif au **CQP Accompagnateur en téléski nautique**,
- Avenant 182 du 14 avril 2023 relatif au **CQP Animateur Ski nautique, wakeboard en engins tractés**,
- Avenant 183 du 14 avril 2023 relatif au **CQP Moniteur d'aviron**,
- Avenant 184 du 14 avril 2023 relatif au **CQP Moniteur de squash**,
- Avenant 185 du 15 juin 2023 relatif au **CQP Moniteur de canoë-kayak et sports de pagaie**,
- Avenant 186 du 15 juin 2023 relatif au **CQP Initiateur char à voile**,

Une année de **dialogue social** dans la branche Sport

- Avenant 187 du 15 juin 2023 relatif au **CQP Plieur de parachute de secours**,
- Avenant 190 du 27 octobre 2023 relatif au **CQP animateur tir à l'arc**,
- Avenant 191 du 27 octobre 2023 relatif au **CQP Moniteur de football américain et de flag**,
- Avenant 192 du 27 octobre 2023 relatif au **CQP Technicien sportif baseball – softball – cricket**,
- Avenant 193 du 27 octobre 2023 relatif au **CQP Initiateur voile**,
- Avenant 194 du 27 octobre 2023 relatif au **CQP Moniteur d'arts martiaux**.



1 accord relatif au Titre « Chargé(e) de développement d'une structure sportive associative » :

- Accord du 28 septembre 2023 paritaire relatif à la création d'un **Titre à Finalité Professionnelle d'Administrateur de structure Sportive**,
- Avenant 1 du 27 octobre 2023 modifiant l'intitulé du **TFP** par « **Chargé de développement d'une structure sportive associative** ».

Également conclus en 2023 :

Avenant 188 du 28 septembre 2023 relatif au chapitre 10 de la CCNS

Le taux de cotisation prévoyance du chapitre 10 de la CCNS évolue au 1er janvier 2024 pour faire face à l'augmentation des situations d'arrêts de travail dans le secteur. L'avenant 188 prévoit ainsi une augmentation du taux de cotisation, le portant à 0,84% (pris en charge pour moitié par l'employeur et pour moitié par le salarié).

Le retour au taux de contribution initialement mis en place dans la branche Sport de 0,73% au 1er juillet 2022 n'a pas permis de rétablir l'équilibre du régime qui continue à être déficitaire.

Ayant pour objectif d'assurer l'équilibre et la pérennité du régime de prévoyance, il a donc été nécessaire d'augmenter le taux de cotisation prévoyance pour financer les garanties mises en place au sein de la branche.

LES RÉUNIONS PARITAIRES 2023

(hors périmètres emploi / formation / certification / paritarisme et hors périmètre sport professionnel) :

6 commissions paritaires permanentes de négociation de la CCN Sport (CPPNI/CMP) qui ont notamment abouti aux avenants conclus en 2023 et visés ci-dessus et qui ont coordonné les travaux des différentes commissions paritaires de la branche et des groupes de travail paritaires issus de la CPPNI.

14 Groupes de travail paritaires issus de la CPPNI

- 4 GT salaires minima conventionnels,
- 3 GT égalité professionnelle Femmes / Hommes,
- 7 GT temps partiel.

1 sous-commission CPPNI

- Réalisation des rapports d'activités de la branche du sport,
- Partage autour des accords d'entreprise reçus par la branche du sport sur ces trois années.



5 commissions hygiène et sécurité

- Communication de la Branche Sport « Employeurs, saisissez-vous du DUERP » afin d'accompagner les structures dans l'élaboration du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels;
- Construction d'une action de prévention sur la thématique de la sédentarité.

7 commissions prévoyance

- Pilotage du régime de prévoyance et validation des comptes,
- Nécessaire augmentation du taux de contribution conventionnelle pour rééquilibrer le régime,
- Première année de l'étude absentéisme visant à mieux comprendre l'évolution des risques arrêts de travail et invalidité dans la branche.

2 commissions santé

- Pilotage du régime de santé et validation des comptes,
- Suivi du déploiement du régime dans le périmètre de labellisation.

LE DIALOGUE SOCIAL DANS LE SPORT PROFESSIONNEL

Au cours notamment de **5 commissions paritaires sport professionnel**, l'année 2023 a été marquée par la **poursuite des travaux menés pour intégrer le CDD spécifique dans le chapitre 12 de la CCNS**, et conduire à une actualisation en profondeur de ce texte.

Les échanges riches et réguliers ont permis d'**envisager la signature d'un accord sur le début de l'année 2024**.

Le COSMOS a travaillé sur ce projet avec ses adhérents concernés et les membres de sa délégation paritaire, à travers **5 réunions dédiées et de nombreux échanges constructifs**.

FOCUS ACCORD COLLECTIF DU RUGBY FÉDÉRAL

Négociation de l'Accord Collectif du Rugby Fédéral et participation au Comité Consultatif des Partenaires Sociaux du Rugby :

9 réunions de la commission de négociation, et **4 comités consultatifs** sur 2023.

L'année 2023 a permis aux partenaires sociaux de réaliser un toilettage profond du texte pour le mettre à jour des dernières réformes légales et réglementaires.

Le texte a été intégralement mis à jour au 1er juillet 2023, pour la saison sportive 2023/2024.

Les partenaires sociaux ont également travaillé à l'adaptation de l'intersaison et des reprises associées en raison de la participation de certains joueurs à la **Coupe du monde 2023**, et mené les négociations annuelles en matière de rémunérations minimales.





Le COSMOS dans les
TERRITOIRES

Le COSMOS à l'écoute des territoires

Dans le cadre de sa mission de représentation et de défense des intérêts de ses adhérents, auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux de la branche du sport, le COSMOS a conscience de la nécessité d'être présent au plus proche du terrain afin d'alimenter au mieux ses positionnements. C'est pourquoi le COSMOS **renforce année après année son implication et l'accompagnement de ses correspondants partout sur le territoire**, en métropole comme en outre-mer.

Les correspondants territoriaux constituent une base **d'une centaine d'adhérents**, qui portent la voix du COSMOS dans les territoires et sont **des relais d'échange privilégiés** permettant d'assurer un ancrage territorial essentiel au bon fonctionnement d'une organisation patronale. Pour la plupart, ils siègent au nom du COSMOS dans différentes instances (Conférences Régionales du Sport et Conférences des Financeurs du Sport, collèges régionaux de l'UDES, formation spécialisée du Conseil Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative...) afin de **participer aux politiques territoriales et de défendre les intérêts du COSMOS et de ses adhérents**.

L'année 2023 a été marquée par un **renforcement de l'activité du COSMOS** dans les territoires, à travers la structuration de ses équipes et l'arrivée d'un chargé de missions dédié au développement du réseau territorial, ainsi que par une **hausse significative des déplacements et des rencontres entre le COSMOS et ses interlocuteurs territoriaux**.

Tournée des régions 2023 : le COSMOS au contact de ses adhérents et correspondants

Dans la continuité de ce qui avait été entamé en 2021, le COSMOS a organisé **une tournée des régions** afin d'aller à la rencontre de ceux qui font vivre le COSMOS au niveau régional, départemental et local.



Étape de la tournée des régions en Auvergne-Rhône Alpes



Étape de la tournée des régions en Pays de la Loire

Ces déplacements, organisés dans **12 régions métropolitaines**, ont permis un temps d'échanges privilégié avec les correspondants territoriaux afin de faire un point sur la situation de leur mandat, **d'évoquer les actualités juridiques impactantes** (avenants à la Convention Collective Nationale du Sport, décrets...) et de **présenter les divers dispositifs de financement de la formation professionnelle**.

Ces déplacements furent également l'occasion de réaliser **des réunions d'information** auprès de l'ensemble des structures sportives de chaque territoire, et de leur présenter le COSMOS, dans une volonté de valoriser le travail mené par l'ensemble des équipes du COSMOS ainsi que **d'obtenir des remontées de terrain** et d'être au plus proche de leurs problématiques.



Le séminaire national du réseau territorial

Cette année 2023 fut également marquée par l'organisation du **premier séminaire national du réseau territorial du COSMOS**.

Cet événement, organisé au Parc des Princes, a permis de remercier l'ensemble des correspondants territoriaux pour leur implication dans leur mission de représentation et de développement du COSMOS sur leur territoire.

Séminaire du réseau territorial au Parc des Princes



Au programme : visite du Parc des Princes, cocktail dinatoire, et l'occasion pour chacun d'entre eux de rencontrer les équipes du COSMOS ainsi que ceux qui s'impliquent comme eux dans les territoires.

Les webinaires d'informations du réseau territorial

Dans le prolongement du travail entamé depuis 2 ans afin d'animer le réseau territorial du COSMOS, **11 webinaires ont été organisés afin de transmettre aux correspondants territoriaux des informations privilégiées** sur différents sujets.

Fidèle à l'engagement pris en 2022, le webinar « Les informations du président » a été pérennisé en 2023 et a permis au président du COSMOS d'informer et d'outiller les correspondants en informations et actualités clés, afin qu'ils soient les mieux armés pour représenter le COSMOS sur leur territoire.

Des webinaires thématiques ont par ailleurs vu le jour, dont un webinar en lien avec l'insertion professionnelle par le sport, tandis que des webinaires de suivi de mandats ont été pérennisés (points d'étapes des conférences régionales du sport et des conférences des financeurs, webinaires dédiés aux conseillers prud'hommaux...).



Les acronymes

- ANLSP** Association Nationale des Ligues de Sport Professionnel
- CCNS** Convention Collective Nationale du Sport
- CDJSVA** Conseil Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative
- CESE** Conseil économique social et environnemental
- CMP** Commission Mixte Paritaire
- CNOSF** Comité National Olympique et Sportif Français
- CPC** Commission Paritaire Consultative
- CPNEF** Commission Paritaire Nationale Emploi et Formation
- CPPNI** Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation
- CPSF** Comité Paralympique et Sportif Français
- CQP** Certificat de Qualification Professionnelle
- DUERP** Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
- EASE** European Association of Sport Employers
- ESS** Économie sociale et solidaire
- FADP** Fonds d'Aide au Développement du Paritarisme
- FEP** Fédération des Entraîneurs Professionnels
- FNASS** Fédération Nationale des Associations et Syndicats de Sportifs
- INRS** Institut national de recherche et de sécurité
- JOP** Jeux Olympiques et Paralympiques
- OCS** Organisme Certificateur de la branche du sport
- OMS** Observatoire des Métiers du Sport
- OPCO** Opérateur de compétences
- PST** Projet sportif territorial
- SMIC** Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance
- TFP** Titre à Finalité Professionnelle
- UDES** Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire

Ils nous ont soutenus en 2023



AG2R LA MONDIALE





Tous les sports. Un seul univers.

21-37 rue de Stalingrad
Immeuble le Baudran - Bâtiment D
94110 Arcueil
Tél. : 01 85 78 63 80
Mail : secretariat@cosmos-sports.fr

www.cosmos-sports.fr